



AMt-MaPi/ Philippeville, le 20 mai 2025

## BEAUMONT

### *Opération de Développement Rural*

#### Compte-rendu du groupe de travail thématique « Mobilité »

Pôle associatif de Beaumont

Les 12 et 19 mai 2025

- **Présents : 18 personnes dont 9 citoyens**

**Mesdames et Messieurs :**

Nom et prénom	Participation en tant que	Réunion du 12/05/2025	Réunion du 19/05/2025
Christine MORMAL Thibaut LECUL	Echevine en charge du PCDR Echevin	Présente Présent	Présente
Jacques PIERLOOT Christian THONNART	Citoyen	Présent	Présent
Régis COLOMBIER	Citoyen	Présent	Présent
Jean-Michel BROGNIET	Citoyen	Présent	Présent
Marie-Claude DUFRANE	Citoyenne	Présente	Présente
Frédérique BALAND	Citoyen	Présent	Présent
Michel CARLIER	Citoyen	Présent	Présent
Geoffrey BORGNIET	Citoyen	Présent	Présent
Michaël HOREVOETS	Citoyen	Présent	Présent
<b>Pour la commune</b> Gaby DUBOIS	Agent-relais en charge du PCDR	Présente	Présente
<b>Pour la Fondation Rurale de Wallonie</b> Anne MAITRE	Agent de Développement FRW	Présente	Présente
Matteo PILATI	Agent de Développement FRW	Présent	Présent

- **Intervenants :**

*Romain LECHAT, bureau d'étude DR(EA)<sup>2</sup>M*

*Nicolas PERLOT, bureau d'étude DR(EA)<sup>2</sup>M*

*Frédéric BALAND, MOBILESEM*

*Jean-Christophe CROQUET, MOBILESEM*

*Rémy HUON, Tous à pieds*

## 1. Introduction

---

La première soirée débute par un mot d'introduction de l'échevine en charge du DR, suivi d'une remise en contexte de l'Opération de Développement Rural. La FRW poursuit en expliquant les étapes franchies et les étapes à venir.

Les objectifs des groupes de travail sont ensuite précisés :

- Affiner et valider le diagnostic réalisé par le bureau DR(EA)<sup>2</sup>M
- Apporter des éléments pour comprendre et valider les constats posés par le bureau DR(EA)<sup>2</sup>M
- Proposer des objectifs de développement
- Proposer des projets pour répondre aux objectifs

Il en sera de même pour les thématiques des 4 groupes de travail :

- GT 1 : Vie sociale
- GT 2 : Economie locale
- GT 3 : Mobilité
- GT 4 : Environnement

## 2. Déroulement du Groupe de Travail

---

Ce GT se déroulera en 3 phases et 2 séances :

- La première réunion a pour but de présenter le diagnostic de l'auteur et de travailler sur l'analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces), ainsi que sur les constats et les enjeux dégagés par l'auteur sur la thématique : « mobilité ». Des intervenants externes, en lien avec la thématique, sont également invités par la FRW pour enrichir la réflexion des participants.
- Un travail individuel à domicile, sur base d'un document remis et expliqué en séance, sera effectué par les participants entre les deux séances.
- La deuxième réunion est consacrée à la proposition d'objectifs et de projets, en sous-groupes, par les citoyens présents.

Afin d'avoir une continuité dans le travail, il est signalé que la présence aux 2 soirées est souhaitée.

## 3. Première soirée : présentation du diagnostic et des intervenants externes<sup>1</sup>

---

---

<sup>1</sup> Les supports de présentation sont trouvables sur le site de l'Opération de Développement Rural de Beaumont : <https://www.pcdr-beaumont.info/>

Rémy Huon, chargé de mission mobilité de l'asbl « Tous à pied », présente la structure qui représente officiellement les piétons en Wallonie. Après quelques considérations sur la notion de piéton, il détaille les actions mises en place par la structure autour de la mobilité douce.

À ce sujet, citons, entre autres : le recensement et la mise en valeur de réseaux et de cheminements piétons à l'échelle d'une Commune, le label « commune piétonne », l'étude d'un baromètre piéton, la mise en place de pédibus et d'une série d'actions liant la mobilité douce à la nature (chemins au naturel).

L'asbl propose son expertise aux communes, contre rémunération, notamment pour la mise en place d'un réseau de cheminement piéton (inventaire, maillage, balisage). A l'inverse, elle propose gratuitement aux citoyens, soutien, aide et des outils via ses éTAPlocales pour la promotion de la marche et la réhabilitation des sentiers.

Suite à cette présentation, les citoyens présents ont eu l'occasion de poser leurs questions :

- Un citoyen explique le travail réalisé par le Plan Communal de Développement de la Nature concernant l'inventaire des sentiers ainsi que leur réhabilitation et balisage. Il cite plus précisément les sentiers disparus entre Leugnies et Grandrieu dont le PCDN possède les tracés et a envisagé des actions pour les réhabiliter. Il demande quand le PCDN de la Commune sera relancé pour avancer dans ce dossier. Madame l'échevine répond que cela est prévu prochainement. Les agents FRW expliquent que le recensement et la réhabilitation des sentiers peuvent être une fiche projet du PCDR.
- Tous à pied travaille-t-il également sur les points-nœuds pédestres ? Effectivement ainsi que sur le balisage des sentiers.

Ensuite, Romain Lechat du bureau d'étude DR(EA)<sup>2</sup>M, auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), présente le diagnostic, les constats et les enjeux dégagés sur le thème du Groupe de Travail de ce soir : mobilité, mobilité routière et douce, transport en commun.

Les citoyens présents ont eu l'occasion de poser leurs questions et faire des remarques sur le diagnostic de l'auteur de PCDR à la suite de sa présentation et via le document de travail à domicile :

- Un citoyen remet en question la rapidité avec laquelle on peut relier Beaumont aux grands pôles urbains de la région en voiture. En effet, le trafic et la congestion de la ville rendent difficiles sa traversée et allongent très souvent les temps de trajet des automobilistes. La réalisation de la RN54 pourrait dévier le trafic et avoir un effet positif sur cet aspect.
- L'offre en parking dans la ville de Beaumont est importante, mais ces derniers sont souvent occupés toute la journée par les employés de l'administration communale et le personnel des différentes écoles, notamment Parideans qui ne possède pas de parking. Alors que les parkings le long de la rue de la porte de Binche ne sont presque jamais utilisés car plus éloignés du centre et des pôles de travail. Il serait donc intéressant de promouvoir tous les parkings existants.
- Par rapport au trafic important apporté par la N40 et la N53, Mr Croquet signale que des comptages vont se mettre en place dans le cadre du plan de mobilité Charleroi

Métropole. Cela permettra d'avoir des chiffres actualisés des parts modales utilisant ces voiries.

- Concernant l'offre en transports en commun, il est expliqué que les Communes n'ont pas vraiment de prise sur la fréquence de passages et les itinéraires. Ces éléments sont gérés par le TEC et la région. Il existe, cependant, des alternatives, comme le transport à la demande.
- Un citoyen soulève la problématique de l'insécurité des usagers faibles le long de certaines routes importantes. L'aménagement de ces routes est, également, à charge de la Région. Il est signalé qu'une piste cyclable sera réalisée pour relier Beaumont à la future extension de la zone d'activité économique.
- Un citoyen remarque que la création de la RN 54 est classée dans le cadre des menaces de l'analyse AFOM de l'auteur. Il s'agit sans doute d'une erreur, car on pourrait plus aisément l'imaginer comme une opportunité de dévier le trafic des camions en dehors de Beaumont.
- Il est mentionné que des projets d'aménagement de certaines places pourraient prendre en compte l'aménagement et la sécurisation des voiries comprises dans ces dernières ainsi que leur distinction par rapport à l'espace public.
- Un citoyen souligne le gros problème de mobilité autour de l'école de Thirimont. Les parents viennent déposer les enfants au plus près, sur les trottoirs de la rue. Cela à pour effet de créer des aberrations de mobilité et de sécurité routière : des longues files de voitures garées sur le trottoir et des enfants devant marcher sur la voirie pour se rendre à l'école. Il faudrait sensibiliser les citoyens à cette problématique, tout en aménageant les voiries scolaires pour éviter ce genre de phénomène.
- Concernant la mise en place d'un pédibus, cela avait déjà été mis en place précédemment avec l'école Saint-Servais mais sans grand succès.

Enfin, Jean-Christophe Croquet et Frédérique Baland, de MOBILESEM, présentent les trois pôles qui structurent leur travail : le call center/transport à la demande, le pôle de formation et le pôle d'expertise. L'asbl, active dans le bassin de vie régional de l'Entre-Sambre-et-Meuse, réalise, entre autres : de la sensibilisation à l'usage et à la mécanique du vélo, des formations, des tests vélos et participe à de nombreuses études et initiatives régionales comme Smart Mobility, le PMCM, Mobility 2030. Elle participe également à l'étude de l'implantation d'un mobipôle dans la ville de Beaumont. À ce sujet, il est précisé que des discussions avec l'Athénée sont en cours pour, potentiellement, le réaliser sur l'espace public à côté de la banque ING qui se trouve en face de l'école.

En conclusion de cette soirée, les agents de la FRW distribuent le document de travail à domicile aux participants afin qu'ils puissent préparer la seconde séance de ce GT. Le travail attendu est le suivant :

- L'analyse du tableau AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces), les enjeux et les constats de la thématique fournis par l'auteur pour formuler d'éventuelles dernières remarques. Les questions à se poser sur cela sont :
  - Le diagnostic thématique est-il complet ?
  - Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?
  - N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
  - A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?

- Le travail sur les objectifs : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des objectifs de développement en rapport avec la thématique.
- Le travail sur les projets : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des projets en rapport avec la thématique.

Les remarques des habitants seront intégrées au diagnostic de la commune par l'auteur de programme, Dr(ea)<sup>2</sup>m (voir ci-dessus).

#### **4. La séance de travail en sous-groupe (seconde soirée)**

---

La deuxième séance commence par une brève introduction des agents de la Fondation Rurale de Wallonie. Ils rappellent le but de la première séance qui s'était déroulée deux semaines plus tôt, ainsi que les résultats attendus de la part des participants à cette deuxième séance. La FRW insiste de nouveau sur ce que signifient les termes objectifs et projets.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion. L'étape suivante consiste en un partage entre les personnes présentes réparties en 3 sous-groupes. Cet échange permettra, alors, la définition d'objectifs et de projets communs, en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est rappelé qu'il est préférable qu'un ou plusieurs projets répondent à un ou plusieurs objectifs. Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants.

A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler son projet prioritaire, à savoir : « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... », ceci de manière à donner les premières indications à la CLDR, qui une fois mise en place, devra travailler à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail.

Les 3 sous-groupes sont ensuite formés. Ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- Les documents de travail à domicile ;
- Le tableau synthétique des enjeux et des constats sur la thématique (fourni par le bureau d'études Dr(ea)<sup>2</sup>m) ;
- Le document de travail à remplir (par le/la secrétaire) ;

Les sous-groupes se mettent alors au travail pour une durée de 50 minutes. Puis, chaque rapporteur des sous-groupes distincts présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe.

## **Sous-groupe 1**

### **Objectifs :**

1. Sécuriser les zones scolaires.
2. Améliorer la desserte en transports en commun, notamment via la perméabilité des frontières (exemple de Jeumont/Erquelinnes).
3. Réduire le charroi lourd dans le centre-ville.

### **Projets :**

- Création d'un réseau modes actifs qui relie les villages et services de manière sécurisée.
- Création de parkings de covoiturage avec rabattement des lignes de bus.

#### **➔ Projets « prioritaires » pour le sous-groupe n°1**

**Création d'un réseau modes actifs sécurisé entre les villages.**

## **Sous-groupe 2**

### **Objectifs :**

1. Inventorier et prioriser les accès à la mobilité douce en les rendant accessibles et sécurisés (baisser les bordures au niveau des passages piétons, ...).
2. Améliorer la signalétique et le balisage des voies lentes et accès piétons.
3. Résoudre le trafic excessif des poids lourds (contournement, RN54, taxe OBU inexistante sur la RN 53).
4. Promouvoir la mobilité douce (vélo, piétons, élèves, PMR, ...).
5. Entretenir les voies alternatives (nettoyage pistes cyclables, RAVEL, ...).
6. Connecter les villages entre eux et avec Beaumont (réseau voies lentes).
7. Intensifier l'usage du RAVEL.

### **Projets :**

- Généraliser les pistes cyclables
- Améliorer l'accessibilité et la sécurité des entrées d'école.
- Créer un rond-point au « Fallin » (chaussée de Chimay) pour améliorer la sécurité.
- Créer des parkings de covoiturage et de délestage du centre.
- Actualiser le projet de contournement qui date des années 50 (irréalisable tel quel).

### **➔ Projets « prioritaires » pour le sous-groupe n°2**

**Inventorier et prioriser les accès à la mobilité douce (accessibilité, sécurité des trottoirs et passages piétons, signalétique et balisage, entretien des voies alternatives).**

### **Sous-groupe 3**

#### **Objectifs :**

1. Assurer la sécurité sur les deux places publiques du village de Renlies et les rendre plus conviviales.
2. Assurer une liaison de mobilité douce sécurisée entre le village de Renlies et le RAVEL.
3. Disposer d'une offre de multimodalité sur la commune de Beaumont.
4. Sécuriser la circulation dans les villages.

#### **Projet :**

- Réaliser un plan de circulation à Solre-Saint-Géry et aux villages où cela est nécessaire.

**➔ Projets « prioritaires » pour le sous-groupe n°3**

**Sécuriser la voie publique et l'espace public.**

**Privilégier la mobilité douce.**

**Développer les mobipôles.**

Suite à cette mise en commun, plusieurs réflexions émanent des participants :

- Concernant la perméabilité transfrontalière, les participants imaginent qu'il serait pertinent de pouvoir relier Beaumont à Maubeuge en transports en commun, à l'image de ce qu'il se fait entre Jeumont et Erquelinnes. Un réseau de voies lentes pourrait également être structuré entre ces deux villes.
- Il est signalé que le GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens) travaille actuellement sur une cartographie des réseaux cyclables existants, souhaités et des points noirs de la région. La partie Beaumont/Sivry a déjà été transmise à l'ADL.

Madame l'échevine conclut la séance en remerciant les citoyens présents pour leur travail. Les agents de la FRW rappellent, ensuite, les dates des prochains groupes de travail.

Pour le secrétariat,  
Anne Maître  
Matteo Pilati  
Fondation Rurale de Wallonie

## **Annexe : Evaluation du GT par les citoyens**

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 5 participants à la séance du GT3 Mobilité.

A la question 1 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter la présentation lors de la première séance et l'avez-vous trouvée pertinente ?' :

3 participants répondent par l'affirmative, les 2 autres n'y étaient pas présents.

A la question 2 'Avez-vous trouvé intéressant de travailler en sous-groupe ?' :

Tous les participants répondent positivement.

A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'organiser ce GT en 2 soirées ?' :

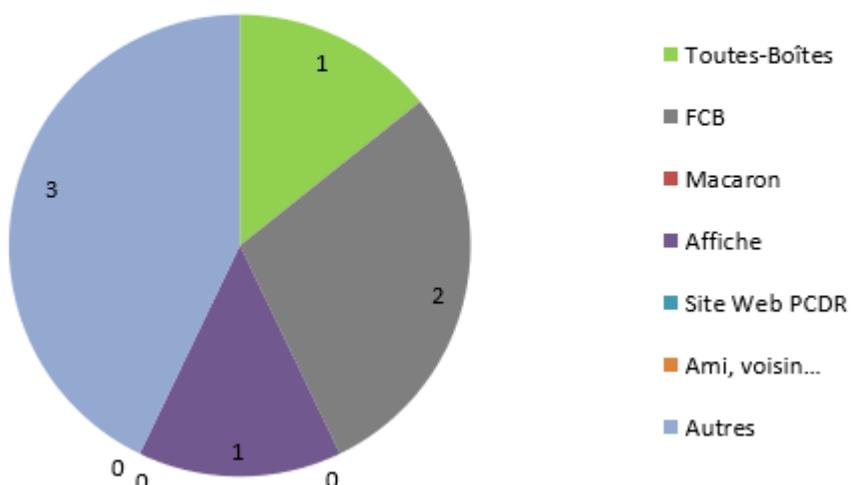
2 participants estiment cela nécessaire pour avoir le temps de « digérer » la matière et préparer ses réponses. 1 participant estime qu'il serait possible de tout faire en une soirée. 2 participants ne se prononcent pas, n'étant venus qu'à une réunion.

A la question 4 'Estimez-vous utiles les documents mis à votre disposition lors de ce GT ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative. Une personne ajoute qu'elle aurait souhaité avoir une cartographie à disposition lors de la 2<sup>ème</sup> séance.

Grâce à la question 5, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

### **Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de la réunion ?**



Notons que la catégorie « autre » comprend : via un e-mail personnel et via l'ADL.

L'appréciation générale peut être qualifiée de très positive comme le montre ce dernier graphique,

**Quelle est votre appréciation générale ?**

